



L'Echo de la Diablée

Bulletin Municipal d'information
de la Commune de Réallon



Numéro 42
Juin 2025

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 42 - Juin 2025

Sommaire

⊗	Le Mot du Maire	3
⊗	La Vie Municipale	4
⊗	La Vie de Village	17
⊗	La Vie des Associations	23
⊗	Etat-Civil	35
⊗	Nos Aînés	32
⊗	Animations	36
⊗	Divers	39



Le Mot du Maire

Tout s'accélère. Ce début d'année est riche en évènements. Tous les projets enclenchés ces derniers temps voient le jour : la base de l'Isle, la refonte du bâtiment d'accueil à la station, la reprise de la ZAC de Pra Prunier par la commune.

Il aura fallu beaucoup d'énergie et il en faudra encore énormément, pour accomplir tout cela. D'autres sont en cours d'aboutissement, la centrale hydro électrique, la réhabilitation de l'ancienne école du chef-lieu et à un horizon plus lointain, le cimetière, une réserve collinaire, etc.

Rien n'est acquis, mais tout est enclenché.

Rien n'est parfait, il y a et il y aura des manquements, mais sachez que le Conseil municipal et moi-même, faisons le maximum pour le développement de la commune.

Je tiens à associer à ce travail, le directeur de la station et toute son équipe. Réallon prend une « belle image » sur le territoire et même au-delà, en témoigne notre année record pour la station. Nous allons continuer dans ce sens.

Michel MONTABONE,

Maire de Réallon.

Vie Municipale

La Station de Réallon :

Comme vous le savez certainement déjà, après plus de trois années de discussions, rencontres, propositions, l'aménageur historique de la ZAC de Pra Prunier, la SATR dont le gérant est Monsieur Jean-Michel ELZARD, a signé un protocole d'accord avec la commune pour la vente de tous les terrains situés sur la Station.

C'est un pas énorme pour l'évolution de celle-ci. Depuis 2015 aucun investissement n'était apparu sur le site. La Station de Réallon semblait oubliée. Seul l'entretien était assuré par l'ASLSR (ensemble des copropriétaires).

Aujourd'hui la commune est donc propriétaire, le futur est à écrire, il se fera pas à pas avec nos moyens. Il est hors de question de brûler les étapes, d'entamer des projets peu raisonnables, de mettre la commune dans le « rouge » financièrement. On ne peut se le permettre.

Aujourd'hui, les remontées mécaniques se développent, les infrastructures s'améliorent ou naissent (crèche, centre de secours, sentiers des crêtes, sentier du peuple des oiseaux, tapis, nouvelles pistes). Des projets plus ou moins lointains fleurissent (réserve en eau, ombrière photovoltaïque, auto consommation en électricité), le reste de la Station n'a que trop végété. Il va falloir revoir tous les réseaux, leur état ; ils n'ont pas, ou très peu été entretenus. L'eau potable, l'assainissement, l'eau pluviale, un bilan sur tout, cela va devoir être fait.

Côté développement, une aire de camping-car, la réouverture de l'accrobranche, la création d'un Pump Track sont dans les tuyaux. A plus long terme, une action immobilière est en réflexion.

Vie Municipale

Rapport sur les taxes foncières et d'habitation de la commune de Réallon

La commune de Réallon, située dans les Hautes-Alpes, est connue pour son patrimoine naturel et son positionnement en altitude qui attire de nombreux résidents secondaires et touristes. Afin de financer ses infrastructures et ses services publics, la commune applique des taxes locales, notamment la taxe foncière et, jusqu'à récemment, la taxe d'habitation. Ce rapport explore les spécificités de ces taxes dans la commune de Réallon.

Taxe foncière

Définition

La taxe foncière est un impôt local qui s'applique aux propriétés bâties et non bâties. Elle est due chaque année par les propriétaires de biens immobiliers situés sur le territoire communal.

Taux appliqués

Dans la commune de Réallon, les taux de la taxe foncière sont fixés par le conseil municipal. Ces taux peuvent varier légèrement selon les besoins budgétaires de la commune ainsi que les décisions des collectivités territoriales. En général :

- Pour les propriétés bâties, un taux est appliqué à la valeur locative cadastrale des biens.
- Pour les propriétés non bâties, un taux distinct, généralement plus élevé, est appliqué à ces terrains.

Affectation des recettes

Les recettes de la taxe foncière sont utilisées pour financer les services de base, comme l'entretien des routes, la gestion des déchets, les écoles locales et éventuellement des projets spécifiques tels que l'amélioration des infrastructures touristiques.

Taxe d'habitation

Changements récents

La taxe d'habitation, a été progressivement supprimée pour les résidences principales dans le cadre de la réforme nationale initiée en 2018. Cependant, cette taxe peut encore s'appliquer aux résidences secondaires ou aux logements vacants.

Impact sur les résidents

Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les ménages locaux ont vu une réduction significative de leur charge fiscale. Cependant, les propriétaires de résidences secondaires, nombreux à Réallon en raison de son attrait touristique, continuent de contribuer via cette taxe.

Vie Municipale

Taxes :	Taux voté en 2025 :	Produits attendus :	Perçu en 2024 :
Taxe foncière sur le bâti :	42,17%	257 026 €	248 972 €
Taxe foncière sur le non bâti :	118,71%	15 670 €	15 314 €
Taxe d'habitation :	11,63%	77 688 €	77 793 €

Il est à noter que ces taux n'ont pas changé depuis 2022.

Pour 2025, une majoration de la taxe d'habitation de 30% du taux a été votée, produit attendu 22 103 €. Cette majoration s'applique à toutes les résidences secondaires de la commune.

EN RESUME :

Pourquoi cette majoration ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une majoration allant de 0 à 60% sur le taux est possible.

Cette mesure vise à :

- **Compenser les effets de la location meublée touristique**, souvent perçue comme moins contributive aux finances locales et pouvant accentuer la tension sur le marché du logement pour les résidents permanents.
- **Encourager la mise en location à l'année** des logements, afin d'augmenter l'offre disponible pour les habitants de la commune.
- **Augmenter les recettes fiscales** de la commune sans modifier le taux général applicable aux résidences principales.

Quels logements sont concernés ?

Sont concernés par cette majoration :

- Les logements meublés non utilisés comme résidence principale, c'est-à-dire les résidences secondaires ou les locations meublées touristiques.
- Les logements occupés par une clientèle de passage, qui n'y élit pas domicile plus de 8 mois par an.

Vie Municipale

Les changements dans notre commune :

Depuis sa création, la station de montagne de Réallon était gérée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), conformément à une convention signée entre la commune et l'aménageur. L'Association Syndicale Libre de la Station de Réallon (ASLSR) créée, conformément à la convention de ZAC permet de financer et de gérer certaines infrastructures et services liés à la station, en coordination avec les acteurs publics. Le budget investi par l'ASLSR est voté chaque année lors de son Assemblée générale.

Récemment, la commune de Réallon a engagé des négociations avec l'aménageur de la station en vue de racheter les terrains concernés par la ZAC. Cette acquisition marque une étape importante dans la gestion de la station, en permettant à la commune de reprendre la maîtrise foncière et de piloter son développement futur.

Ce changement vise à simplifier la gouvernance de la station, à renforcer la cohérence des projets d'aménagement et à mieux répondre aux attentes des usagers et des acteurs locaux.

La commune envisage désormais de redéfinir les modalités de gestion et de financement des équipements et services de la station, en concertation avec les parties prenantes, aidée par la Préfecture.

Cette nouvelle organisation permettra d'assurer une gestion plus intégrée et durable de la station de Réallon, au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

**Jean-Marc ROUX SIBILON,
2eme Adjoint**



Vie Municipale

Travaux réalisés :



Base de l'Isle – Rénovation du camping en cours.



Passerelle des Gourniers



Vie Municipale

Travaux sur le bâtiment d'accueil : la nouvelle halte-garderie, les bureaux d'accueil, le poste de secours.



Pont du Moulin du Chef-Lieu.

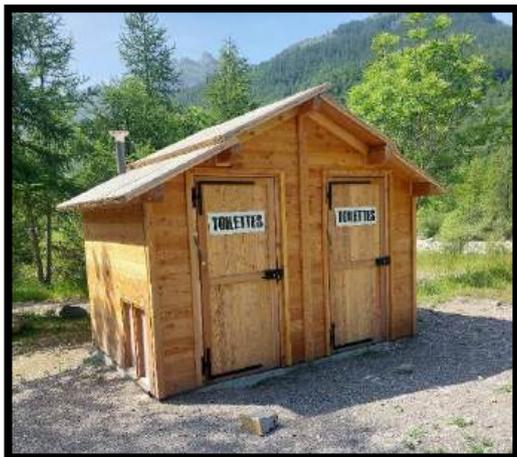
Vie Municipale

Travaux du camping à la base de loisir de L'Isle :



Vie Municipale

Les nouvelles toilettes sèches au camping de la base de loisir de L'Isle :



Ces toilettes ont été entièrement financées par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.



Aménagement du rond-point :



Vie Municipale

Aménagement et remerciement :

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de Réallon – Saint Apollinaire gère l'école des Rousses. Dans ce cadre et en accord avec l'équipe enseignante, l'achat de deux cabanes (stockage et jardin) et de matériel pédagogique a été réalisé. Pour cet investissement, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) a été sollicitée pour une aide. Une subvention de 80% nous a été accordée.

Nous tenons particulièrement à les remercier pour cette subvention qui rentre dans leur programme « Grandir en milieu rural ».



MATERIEL	PRIX HT
- Chalets vélos x 2	1 500,00 €
- Voiles d'ombrage	800,00 €
- Microscope	80,00 €
- Boîtes loupes	20,00 €
- Housse protection	100,00 €
- Vélos à pédales enfants	500,00 €
SOUS TOTAL MATERIEL	3 000,00 €

Plan de financement

	Montant de la participation	Taux de participation
MSA	2 400,00 €	80%
Autofinancement SIVU	600,00 €	20%
TOTAL	3 000,00 €	100%



Vie Municipale

Elections :

Dans neuf mois auront lieu les élections municipales, le mode de scrutin change pour les petites communes et Réallon est principalement impactée.

- Le scrutin sera dit de liste. On votera pour une liste complète, nous ne pourrons plus panacher, c'est-à-dire rayer un ou des noms, ajouter un ou des noms.
- Pour Réallon la ou les listes devront être de onze personnes mais seront considérées complètes à neuf. Il sera possible d'ajouter deux candidats pour pallier aux défections, soit treize personnes.
- Les listes devront être paritaires. Pour Réallon, s'il y a onze personnes sur la liste, six femmes et cinq hommes ou cinq femmes et six hommes. La liste devra présentée, une femme, un homme, une femme, un homme etc. Ou un homme, une femme, un homme, une femme etc. La première personne inscrite sur la liste ne sera pas forcément le maire.
- Il y aura aussi parité pour les adjoints, une femme et un homme ou un homme et une femme, s'il y a deux adjoints. Cependant si le maire est un homme, l'adjoint pourra être un homme également. Nous insistons sur le fait que si une personne est rayée sur une liste, le vote est considéré comme nul.
- S'il n'y a qu'une liste, elle sera élue dans son intégralité.
Cas de plusieurs listes, celle qui a obtenu la majorité (plus de 50%) aura la moitié plus un élu (six pour Réallon), les autres sièges seront répartis entre toutes les listes, y compris celle qui a obtenu la moitié des sièges, de façon proportionnelle.
Si aucune liste n'a la majorité absolue, un deuxième tour sera nécessaire.

ENGAGEZ-VOUS !

Texte librement inspiré du manifeste de l'association « le printemps des maires ».

A celles et ceux qui portent dans leur cœur l'amour de la commune, qui aspirent à être utile, à changer leur quotidien et celui de leurs voisins dans le respect des valeurs de fraternité, nous avons besoin d'énergies nouvelles, d'idées audacieuses et de personnes engagées pour construire un avenir commun. C'est pourquoi, nous vous invitons à rejoindre celles et ceux qui s'impliquent dans la vie publique pour prendre part aux décisions qui façonnent le village.

Vie Municipale

Peut-être hésitez-vous à franchir le pas, peut-être par manque de temps, par crainte de ne pas avoir les compétences, ou par désillusion face à la violence de la politique spectacle. Soyez convaincus que chacun a quelque chose d'unique à apporter. L'engagement local n'est pas l'apanage des spécialistes ou des partis, c'est avant tout une aventure humaine, faite de rencontres, de solidarité et de pragmatisme.

La politique locale n'est pas une histoire d'idéologie, le conseil municipal est composé par des habitants qui ne partagent pas toutes les mêmes idées. Loin de paralyser son action, ce pluralisme le renforce. Guidés par le sens de l'intérêt général, nous réussissons à dépasser les (rares) désaccords pour faire avancer les sujets importants.

Être élu local, c'est être au service des habitants, en écoutant leurs besoins, en partageant leurs réussites, en leur donnant la parole, en cherchant ensemble des solutions aux défis qui nous concernent tous.

Nous proposons à toutes celles et tous ceux qui veulent s'impliquer dans la vie locale de venir nous rejoindre pour apporter sa contribution.

Chaque citoyen peut faire la différence. Enseignant, artisan, agriculteur, commerçant, entrepreneur, militant associatif, employé, ouvrier, soignant, étudiant, parent ou retraité, toutes les compétences sont précieuses pour faire de la commune un lieu où il fait bon vivre.

Réallon et l'énergie :

Selon l'étude de référence Climsnow lancée par la région, la Station de Réallon devrait pouvoir exploiter son domaine jusqu'à l'horizon 2050. Mais il est nécessaire dès aujourd'hui de lancer une politique de transition énergétique sans attendre cette échéance qui n'est que prévisionnelle.

La commune et les remontées mécaniques n'ont pas attendu pour s'adapter, s'organiser et anticiper. La centrale hydroélectrique sur le Réallon devrait voir le jour en 2026. Les dossiers sont bouclés. Sa production annuelle est estimée à 12 000 Mwh. Les études et les investissements sont entièrement pris en charge par la société SERHY.

Le changement vers un modèle plus durable est nécessaire.

Vie Municipale

Le recours aux ampoules LED pour l'éclairage public ainsi que l'extinction nocturne programmée, permettent de sérieuses économies.

Les efforts se portent aussi sur les enneigeurs, gros consommateurs d'énergie.

Leur utilisation parcimonieuse permet une baisse certaine du coût d'utilisation. Les dameurs ont été formés à l'écoconduite pour diminuer les consommations. La création, à l'étude, d'une nouvelle réserve d'eau, accouplée à un système de turbinage, devrait permettre de réduire la consommation en électricité de ces enneigeurs et alimenter les remontées en été.

De même pour le tapis en front de neige, quasi autonome l'hiver avec ses panneaux solaires, et fournisseur des téléportés en période estivale.

La neige de culture est un outil incontournable de la vie des stations pour les années futures. A l'inverse de fausses rumeurs, que l'eau employée n'est en aucun cas polluée par un additif chimique quelconque. Il est bon de le préciser.

Un gros travail sur le photovoltaïque est en cours. Dans un avenir proche, les cabanes des remontées mécaniques, les toits des bâtiments de la régie seront équipés de panneaux photovoltaïques avec un rendement non négligeable vu leur exposition ; un projet d'ombrière sur le parking est à l'étude conjointement avec TE05 qui nous accompagne.

Mais tous ces projets ne doivent pas cacher un défi bien plus complexe : celui des logements qui ont été pour l'essentiel construits dans les années 90, ce sont de vraies passoires thermiques. Tous les maires de station sont confrontés à ce casse-tête technique et financier. A partir de 2034, ces logements ne pourront plus être vendus ou achetés s'ils ont un mauvais classement DPE, selon la loi.

Nous ne pouvons qu'encourager les copropriétés à commencer à réfléchir, avec leur syndic, aux travaux nécessaires et utiles mais certainement onéreux, ne nous le cachons pas. Voilà le principal sujet à travailler à l'avenir sur la Station.

Vie de Village

Centrale hydro électrique :

Le dossier continue d'avancer. Après son dépôt en préfecture il y a six mois, 42 points étaient à préciser, ce qui a été fait. D'autres précisions sont aujourd'hui demandées, la société SERHY est en train d'y répondre.

A ce jour, aucun point bloquant n'est apparu.

Comme vous le savez, la commune de Savines-le-Lac effectuera le renouvellement de son système d'eau potable avec des travaux communs, mais leur dossier administratif a pris un peu de retard.

Tout avance, aujourd'hui rien ne semble s'opposer à la faisabilité de cette centrale qui pourrait voir le jour en 2026.

Eau potable :

Dernièrement, suite au vote à l'Assemblée et au Sénat de la loi sur l'eau, la compétence eau potable ne revient plus forcément aux intercommunalités. Le choix est laissé à l'appréciation de chaque commune.

Réallon a décidé de garder la gestion du réseau d'eau potable, du coût et de la facturation de celle-ci.

La mutualisation avec les communes voisines n'était pas avantageuse pour nous, donc acte.



Vie de Village

Décharge et incivilité :

Nous rappelons que ne sont autorisés, à la décharge, que les déchets verts, gravats et matériaux légers de construction.

Tous autres matériaux sont strictement interdits (dépôt de canapé, de bois traité, etc... comme dernièrement, sont proscrits).

Dorénavant l'accès à la décharge se fera uniquement en présence d'un employé communal.

Prière de contacter celui-ci au numéro suivant 06 62 45 66 78.

L'incivilité de certains pourrait entraîner la fermeture complète de cette décharge.



Pour tout autre déchet, s'adresser à la déchèterie de Savines-le-Lac dont l'adresse est la suivante :
[ZA de, 05160 Savines-le-Lac](#). Le numéro de téléphone : [04 92 43 76 27](#)

Site internet pour obtenir les horaires d'ouverture :

<https://www.ccserreponcon.com/decheterie-savines-lac-0>

Réseau assainissement :

Nous devons intervenir régulièrement sur les STEP (Station d'épuration) pour déboucher les arrivées diverses. Les filtres sont obstrués par des déchets inappropriés (papier sopalin, graisse, huile, peaux de poisson ? serviettes hygiéniques, etc...).

On ne met pas tout et n'importe quoi dans ses toilettes !

Merci pour les efforts que chacun pourra faire.

Vie de Village

Info station :

La saison d'hiver 2024/2025 nous amène à des chiffres d'activités records, +27% sur le chiffre d'affaire par rapport à l'hiver dernier et + 14% par rapport à l'hiver record 2019/2020, soit 1,8 million d'euros TTC.

Une stratégie marketing et de communication bien calibrée a permis une visibilité nationale pour une station de charme accessible !

- 97 articles publiés sur la saison.
- 37,2 millions de contacts estimés (audience cumulée).
- 818 000 € d'équivalent publicitaire (EAE) → en progression de 28 % par rapport à l'hiver 2023-2024.
- Répartition des supports : Web (58 %), Presse écrite (41 %), TV (1 %).

Ce qu'on doit retenir :

- La position de station la moins chère d'Europe, relayée par de nombreux titres nationaux (BFMTV, Le Figaro, France Info, Cosmopolitan, Yahoo, Elle...).
- Une présence soutenue en presse régionale, notamment avec 23 articles signés Le Dauphiné Libéré.
- Une diversité de sujets qui confirme l'attractivité globale du territoire : animation locale, nature, initiatives écoresponsables, tourisme en famille, accessibilité tarifaire.

Les faits marquants principaux/temps forts :

- Une équipe toujours soudée, compétente et motivée ! Tous les services peuvent être mis à l'honneur avec un engagement fort pour leur station et leur public !
- Une montée en puissance du caractère multiusage des remontées mécaniques avec au transport des piétons, des skieurs, des VTTiste (snowbike), des lugeurs, les grimpeurs et les pratiquants de Mountain kart !!! de quoi largement optimiser notre actif !
- Les nouveaux itinéraires Freeski (balisés, sécurisés, non damés) ont été très appréciés : Réallon 40Km de piste et 22 pistes et univers ludiques ;
- Nos dameurs qui brillent au championnat de France de damage Pistenbully à Montgenèvre avec une très belle 12^{ème} place sur 124 concurrents ;
- Départ d'Edouard après 4 ans au service de l'animation de la station qui est remplacé par Charlotte qui devient la nouvelle responsable animation ! On lui souhaite une très belle suite avec nous ! ;
- Un nouveau temps fort la Snow bike race (<https://www.reallon-ski.com/snow-bike-race-reallon-station/>) qui marque un évènement hybride 100% Réallonnais où le domaine skiable se partage en VTTiste et skieur sur un weekend et un derby est organisé pour les SnowBikers (1^{ère} édition a rassemblé une trentaine de coureurs) ;

Vie de Village

Déploiement du plan stratégique Réallon 2030-2035 station vivante et apprenante : le dossier de subvention station verte

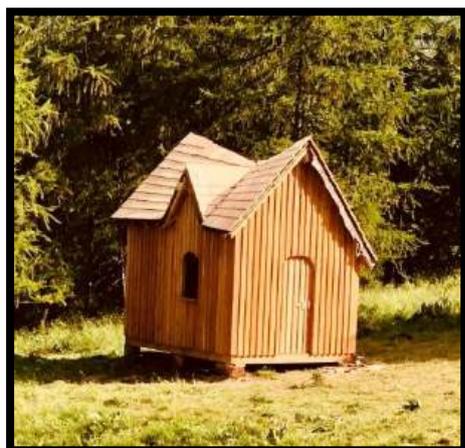
- Dossier de subvention obtenu en 2025 qui permettra d'accélérer la transition du modèle touristique de Réallon vers un modèle multi-saison et multiusage de ses investissements.

Travaux en cours :

- Les grandes inspections des télésièges pour les intersaisons 2025 -2026 et 2027 ! Chantier qui permet de contrôler tous les organes de sécurité essentiels de ces moyens de transport public. Périodicité 15 ans, ensuite 10 ans, 5 ans, 3 ans et tous les ans... ;
- Parachèvement des travaux intérieurs de la maison d'accueil prévu mi-juillet ;

Des nouveautés estivales, l'accélération multi-saison/multi-usage :

- Cofinancement ASL/REGIE du Terrain multisport en libre accès (réfection de l'ancien terrain, finalisé en juin 2025) ;
- Cofinancement ASL/REGIE du terrain de tennis (réfection de l'ancien terrain, sera finalisé en juillet 2025) ;
- Mise en place de cabanes insolites sur la station de Réallon (sur le modèle des logements insolites d'été + ailes de saisons favorables du parcours des fées de feu Crévoux ;



Vie de Village

- D'un brasero électrique en libre-service au sommet de la station sur les périodes d'exploitation ;
- Un nouveau belvédère mettant en avant la vue sur les Aiguilles de Chabrières ;
- Des statues géantes des grands animaux des Ecrins en bois qui seront répartis sur des endroits stratégiques du domaine pour ancrer notre proximité avec le PNE ;
- Des toilettes sèches au sommet de la station ;
- L'activité Mountain kart déployée également en été ;

Temps forts de l'été :

- Ouverture des remontées mécaniques le samedi 5 juillet et fermeture le dimanche 31 août ;
- Kids au sommet 2^{ème} éditions du 9 au 11 juillet ;
- Festival de jazz en station du 25 au 27 juillet ;
- Musique au sommet ;

Le 10 janvier 2025 - Inauguration et remerciements - Pour la remise d'un fauteuil-ski et paires de skis pilotes :

La manifestation s'est tenue à la salle de la Rama à la station de ski de Réallon
Étaient présents :

- Mr MONTABONE Michel, Maire de Réallon,
- Mr ROUX SIBILON Jean-Marc, adjoint au maire
- Mr THIRION Kévin, Directeur de la Station Réallon,
- Mr GRUERE Michel, aumônier, représentant le Secours Catholique
- Mr MURILLON Richard, formateur TESSIER
- et bien sûr le service Fauteuil Ski avec ses pilotes bénévoles.

Cette année, nous remercions le Conseil Départemental des Hautes-Alpes dans le cadre du soutien aux associations et une famille qui nous ont soutenu financièrement. Cette aide nous a permis de remplacer 44 paires de skis pour les pilotes et deux fauteuil-skis.

Vie de Village



Cette activité du Secours Catholique est un temps d'échange, de partage qui permet de sortir de chez soi, de développer l'entraide et le vivre ensemble...

C'est ENSEMBLE que cette aventure s'est construite, et qu'elle se vit depuis 24 ans.

Vie de Village

École :

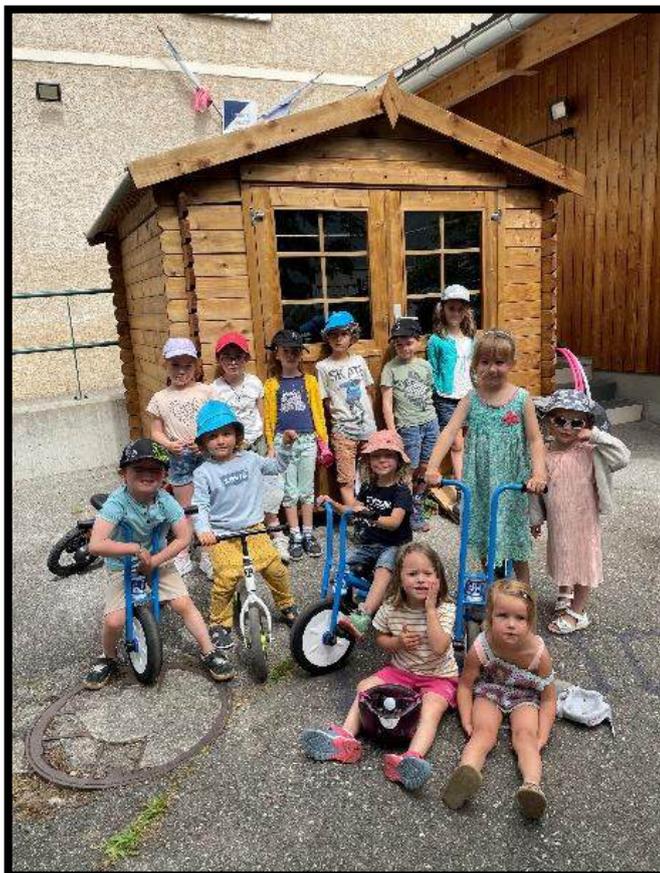
Notre petite troupe de 27 élèves passe de bons moments à l'école.
La routine est déjà bien en place pour les grands comme les petits qui vivent ensemble dans un climat serein.

Les enfants sont heureux de pouvoir s'entraîner avec les nouveaux vélos, trottinettes que le SIVU leur a commandé. Merci pour ce cadeau.

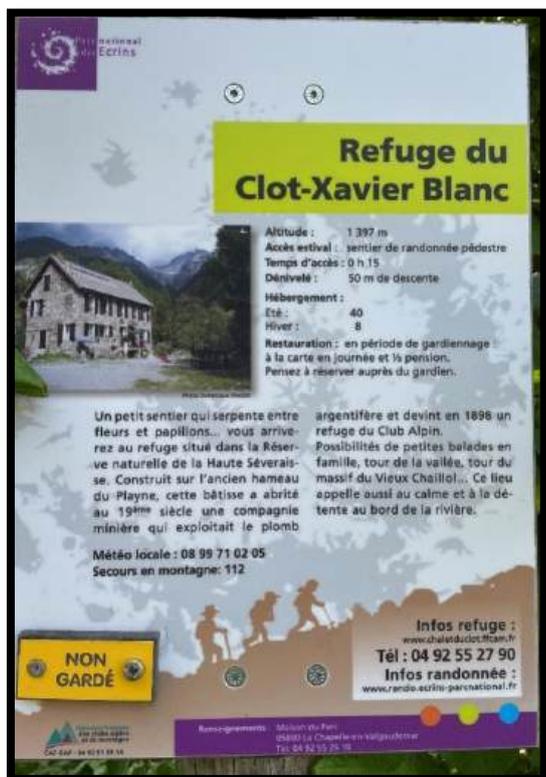
Chacun son casque et le plaisir de montrer sa dextérité.

Merci à Bastien qui a aussi offert des moyens de transport que les enfants adorent.

Pourrait-on envisager une sortie bicyclette jusqu'aux Gourniers ? Qui sait, avec un peu d'entraînement.



Vie de Village



Voici notre prochaine destination de sortie scolaire. Nous changeons de vallée pour découvrir le Valgaudemar. Projet de l'école entière : dès 3 ans jusqu'aux grands de CM2, tout le monde goûtera au charme du refuge de Clôt, pour 2 nuits et 3 jours.

Merci à toutes les aides financières pour la réalisation de ce projet.

(Communes de Réallon, St-Apollinaire. Association des parents d'élèves, parents).

« Voici venu le temps de nous occuper de notre bout de jardin. Les fraises se sont multipliées et nous avons hâte de les manger.

La cueillette de ce matin s'élève à 45 fraises. De quoi contenter les gourmands et gourmandes ainsi que les limaces qui se sont servies.

Le fumier donné par Régis a été étalé.

Nous aimerions réussir un bac de plantes aromatiques pour agrémenter les soupes cuisinées au cours de l'année.

Nous aimerions aussi que les habitants des Rousses ou des autres hameaux puissent verser leurs déchets végétaux dans le bac de compost situé derrière l'école. Cela nous aiderait grandement pour notre jardin.

Merci. »



Vie de Village

A l'école, la vie bat son plein ! La classe de Sandrine Chariot compte 5 élèves de ce1, 4 élèves de CM1 et 6 élèves de CM2. Pour donner du sens aux apprentissages scolaires, plusieurs sorties et visites ont eu lieu au cours de ce printemps.
Les élèves de CM1 et CM2 vous racontent ...

Journée en vallée de Réallon



Ce jeudi 20 mars, nous sommes partis à 9 heures aux Méans en bus pour découvrir la ferme des parents de Noémie. Nous avons vu des brebis et une naissance d'agneau.

Après la visite nous avons rencontré les frères Astier qui nous ont raconté l'école autrefois.
Puis nous sommes allés au village de Réallon à pied en faisant une halte pour pique-niquer.
Nous avons fait une course d'orientation et nous sommes rentrés par le chemin du Canal.

Pour conclure nous avons adoré cette journée !!!

Noémie et Noé, élèves de CM2.



Vie de Village

Ce jeudi 3 avril, nous sommes partis en bus pour l'IME* Jean Cluzel à Savines-le-Lac.

Nous avons formé des équipes avec des élèves de Baratier et de l'IME. Toute la matinée, nous avons tourné sur les ateliers par équipe : bobsleigh, tir à l'arc, hockey ou curling...

Après le pique-nique, nous sommes montés à bord du train « ZOUMAI express ».

L'après-midi, nous avons poursuivi les derniers jeux avant de se réunir pour la photo.

Puis, nous sommes rentrés en bus jusqu'à l'école.



NOUS AVONS ADORÉ CETTE JOURNÉE !!!

Joséphine et Élixa, élèves de cm1

** IME : Institut Médico Éducatif*

Vie de Village

Séjour sportif et culturel au centre Regain Sainte Tulle

Ce lundi 5 mai 2025, notre classe de CE1, CM1 et CM2 est partie en séjour sportif avec l'association USEP* et cinq autres écoles de la région PACA.



1^{er} JOUR

Nous sommes partis des Rousses vers 8h40 et nous sommes arrivés vers 11h40 au centre Regain de Sainte Tulle dans les Alpes de Haute Provence.

Nous avons partagé le bus entre Gap et Sainte Tulle avec l'école de Chauffayer. Après avoir découvert un peu les lieux, nous nous sommes installés dans nos chambres puis nous avons pique-niqué à la façon « Zéro déchet » ; C'est à dire en faisant attention à réduire nos déchets non recyclables surtout.

Nous avons pesé à peine 30 grammes de déchets à nous 15 !

L'après-midi, nous avons tourné par classe sur des jeux sportifs et des ateliers autour de la citoyenneté et du vivre ensemble. Ensuite nous avons goûté et présenté les classes.

Vie de Village

2^{ème} JOUR

Le matin, nous avons pris un bon petit déjeuner. Puis les organisateurs nous ont appelés par équipe en nous mélangeant à d'autres écoles. Nous avons ainsi joué et découvert de nombreuses activités comme : rugby, tir à l'arc, basket fauteuil, foot à 5, cirque, lancers ... Avant le goûter, nous avons assisté à un spectacle de « Parcours » ; c'est-à-dire des figures acrobatiques en série.



3^{ème} JOUR

La veille, nous nous étions bien défoulés avec une BOUM et en mangeant des petits bonbons avant d'aller se coucher ! C'était exceptionnel !

Le matin, on s'est encore regroupés par équipe pour récupérer le panier pique-nique de l'USEP et nous avons été emmenés dans un grand parc boisé pour notre dernière activité : une course d'orientation. Heureusement personne ne s'est perdu ! A la fin, nous avons reçu des prix et on s'est dit au revoir.



Charlie et Loan, élèves de CM1-CM2,
**USEP: Union sportive de l'enseignement du premier degré*

Vie de Village

Visite du collège

Les élèves de CM2 de Puy-Sanière, Puy-Saint-Eusèbe, des Orres et de Réallon ont visité le collège d'Embrun le jeudi 5 juin 2025.

Nous sommes arrivés à 10h30 au collège : la CPE* nous a rappeler les règles du collège puis nous avons rencontré Vincent le documentaliste du CDI*.

Nous avons résolu des énigmes au CDI. Nous avons regardé un court métrage sur l'escalade et les préjugés et nous avons mangé au self pour la première fois ! Ensuite, nous avons retrouvé les élèves du club sciences des classes de sixième, dont Lily, qui nous ont fait part de leurs travaux et qui nous ont fait découvrir le collège plus en détail : la classe de science, le potager, la salle ART ou la permanence.

Nous sommes repartis émerveillés, joyeux ou fatigués à 15h00 du collège.

Zian et Baptiste, élève de CM2

**CPE : Conseillère Pédagogique d'Éducation*

**CDI : Centre de Documentation et d'informations*

Tous ces projets voient le jour grâce la participation financière des communes de Réallon et Saint Apollinaire, de l'Association des parents d'élèves et la précieuse contribution des familles. Merci du fond du cœur.

Un séjour de deux nuits en refuge pour tous les élèves de l'école de la petite section au cm2 est prévu au mois de juin au refuge Xavier Blanc dans le Valgaudemar, suivi de près par la traditionnelle fête de fin d'année.

Enfin, après un bel été, nous nous retrouverons le lundi 1^{er} septembre pour la rentrée des classes.

Vie Associative

Réalronron :



L'association Réalronron a poursuivi son travail de stérilisation auprès des chats errants sur les communes de Réallon et de St Apollinaire. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Merci à tous pour votre engagement !

Contact

Paola MANGIN 06.79.86.77.17
Présidente de l'association Réalronron
realronron.asso@gmail.com
149 Charrière de la Combe
Les Méans, 05160 Réallon



Vie Associative

Club le Mourre Froid :

Pour ce premier semestre 2025 certaines activités et rencontres ont eu lieu :

- La galette des rois le vendredi 17 janvier à la salle de la mairie à 14 h (jeux de cartes et de société puis galette).
- L'organisation d'un loto le jeudi 27 février à 20 heures à la salle de la RAMA à la station.
- Les régionales de pétanque à HYERES du 4 au 6 mai. Deux équipes en triplettes représentées le club.



- La journée de la forme et du plein air à TALLARD le 2 juin 2025

Ce sont 69 équipes (de 3 personnes) venues de tout le département qui ont profité de cette rencontre toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Une équipe du club de SAVINES LE LAC a remporté la coupe pour les 10 kms.

Pour les 5 kms, la coupe a été remportée par une équipe du club le Mourre-Froid à REALLON, classée seconde une équipe du club de SAVINES LE LAC et troisième à nouveau une équipe du club le MOURRE-FROID à REALLON. La journée s'est poursuivie par la visite du château de TALLARD et ensuite pétanque.

Très belle journée

Vie Associative



Les activités à venir :

- Le challenge PAUPE à CHORGES le 11 juin
- Les Départementales de pétanque à LA SAULCE le 12 juin
- L'assemblée générale du club le mercredi 18 juin à la salle de la Rama
- Le Challenge de pétanque inter club du Mourre-Froid le jeudi 4 septembre à la station de REALLON
- La journée de l'amitié à SAVINES LE LAC le 11 septembre 2025
- Le vendredi après-midi : cartes, rumikub, triominos etc à la salle de la mairie et aux beaux jours pétanque au Lacas

Vie Associative

Sourire à la vie :

FABRICATION ET VENTE
DE PAIN
Au four des Gourniers
Village de Réallon

Samedi 26 et
Dimanche 27 juillet

Toutes les ventes sont au profit de
l'association **SOURIRE À LA VIE**

Vente de confitures artisanales

Ce merveilleux weekend dédié à notre fille et sœur, Sandra, à tous ces enfants qui forcent notre admiration et à cette belle Association qui accompagne admirablement ces enfants atteints de cancer ou en rémission. Un grand merci.



Vie Associative

Comité des fêtes :

Cette année la fête patronale de Réallon est prévue le dimanche 6 juillet, à la station, à partir de 11H. Repas, concours de boules, jeux, château gonflable ..., sans oublier la soirée dansante avec DJ WILLBJ.

La fête du pain, aux Gourniers est prévue le dimanche 17 août.

Tout le comité des fêtes vous attend nombreuses et nombreux.

Dimanche 6 juillet à partir de 11h
Fête patronale de Réallon

11H
MESSE EN PLEIN AIR

12H30 Paëlla faite sur place 
LE REPAS
SUR RÉSERVATION AVANT LE 2 JUILLET

15H
CONCOURS DE BOULES
GAINS 150€ + MISE
DOUBLETTE, INSCRIPTION AVANT 14H 

À PARTIR DE 19H 
GRILLADES / FRITES
sandwich et formule repas

20H - MINUIT.... 
VENEZ DANSER
AVEC DJ WILLBJ

BUVETTE ET CRÊPES

JEUX ET CHATEAU GONFLABLE

TOMBOLA PESÉE DE JAMBON
(⇒ RESULTAT À 19H) 

Réservation du repas de midi :
06 40 65 38 20
(SMS de préférence)
avant le 2 juillet
Paëlla, fromage, glace, boisson, café.
Adulte: 20€ / enfant <12 ans: 15€

Places limitées !

Avec la participation de :

DJ WILLBJ Mairie de Réallon Comité des fêtes

STATION DE RÉALLON
INFORMATIONS: 06 88 95 34 83
CDF.REALLON@FREE.FR

 **pas de CB**  chèque  espèces 

Vie Associative

Ski club :

C'est avec enthousiasme que la saison du Ski Club a débuté avec la reprise des entraînements sous la neige le samedi 14 décembre 2024, lors du week-end de pré-ouverture que la station avait mis en place, et que nous avons pu directement enchaîner avec le stage de Noël, stage adapté en fonction des catégories d'âges et des jours fériés que comportent les vacances de Noël.

Cette saison, l'ensemble des sections du club a pu fonctionner normalement en raison d'une hausse de 18% de l'effectif global répartis entre les licenciés de la Fédération Française de Ski et celle du Sport Adapté, le Club a ainsi pu souligner son engagement envers une pratique inclusive du ski.



Pour rappel, le ski club dispose d'une section alpine, avec le club et le pré-club, snowboard, sport adapté et loisir. Cette dernière, en sommeil depuis deux ans, a pu réouvrir en raison d'un effectif suffisant. Elle permet aux jeunes qui ne sont pas intéressés par la compétition, de continuer à progresser, le tout avec un encadrement adapté à leur niveau.

Pour diminuer les coûts de fonctionnement de cette section, nous avons fait appel à nos moniteurs fédéraux formés en grande partie au club. C'est ainsi que 4 moniteurs « bénévoles », Natacha G., Julie G., Lou P. et Sebastien O., ont effectué un roulement tous les samedis après-midi pendant la saison pour que les jeunes puissent continuer à skier et progresser tout au long de la saison. Merci à eux pour leur engagement.

L'hiver a ainsi été rythmé entre les nombreux entraînements proposés, les mercredis et samedis, et les nombreux déplacements sur les compétitions le dimanche. En effet, suite à l'obtention du diplôme final du DE monitorat de ski alpin de notre coach Marine, elle a enfin pu les accompagner sur les différents déplacements que comporte le circuit de la Coupe de Bronze et suppléer notre coach Sylvain.

Vie Associative



Pour la première fois et en partenariat avec l'ESF de Reallon, nous avons pu proposer à nos jeunes un stage pendant les vacances scolaires de février, uniquement coaché par nos entraîneurs et réservé qu'aux membres du club. En effet, les années précédentes, le stage était ouvert à tous, club et extérieur, et nos entraîneurs ne pouvaient pas être libérés par l'ESF pendant cette période de forte affluence. C'est maintenant chose faite et nous nous félicitons de cette avancée.

Le Pré-Club, les « tous petits », a encore bénéficié d'une belle augmentation de son effectif : de la joie, de la bonne humeur et l'envie d'apprendre avec les entraîneurs Florian et Anthony, toujours présents pour les boosters ! Ils ont également pu « ouvrir » la course des U8/U10 qui se déroulait en Mars : une première pour certains qui nous l'espérons suscitera des vocations !



Vie Associative

La section Snowboard, avec son coach Guillaume, a su s'adapter malgré un effectif plus faible. Cela n'a pas entamé leur dynamisme et leur motivation de progresser encore plus. Des déplacements ont été organisés dans les stations de Vars et des Orres pour découvrir des « vrais » Snow Park : de belles expériences à renouveler !

Quant au Sport Adapté, les jeunes adultes se retrouvaient tous les dimanche après-midi pour apprendre et développer la pratique du ski, sous l'encadrement de Babeth et Marion.

C'est ainsi que certains ont pu participer aux Championnats Régionaux qui se déroulaient chez nous à Reallon les 01 et 02 février avec de belles victoires et bon nombre de médailles dans à peu près toutes les disciplines (Géant, Parallèle, etc....), mais aussi aux Championnats de France qui se déroulaient aux Karellis (73) du 20 au 23 mars 2025.

Pour rappel, le Ski Club ce sont sept entraîneurs Diplômés d'Etat et quatre Moniteurs Fédéraux.



Le Mercredi 08 janvier, nous organisons pour la deuxième année consécutive, le Pass Neige Cup, rencontre des jeunes skieurs licenciés (et non licenciés) de 7 à 10 ans du District des 2 Parcs. Différents ateliers ludiques étaient mis en place par nos coachs Marine et Sylvain avec le personnel de la Station De Ski De Réallon : Départ/Poussé, GS, Slalom boy, KL, etc... sous l'œil bienveillant de Sandrine Aubert et d' Eric Masnada du Comité de ski Alpes-Provence, sous l'égide de la Fédération Française de Ski. Une belle réussite avec une centaine de participants.

Vie Associative

Le Mercredi 12 mars était organisée notre traditionnelle course U8/U10 sous forme de slalom géant regroupant les enfants du District des 2 Parcs (Les Orres, Risoul, Vars, Queyras, Puy-St-Vincent, Vallouise et Reallon). Une vingtaine de centimètre de neige fraîche tombée pendant la nuit ont rendu les conditions plutôt difficiles, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau de la compétition. Mais rien n'a pu arrêter les cent vingt enfants présents et la journée s'est finalement bien déroulée avec de beaux résultats pour certains.



Les membres du bureau se sont aussi beaucoup investis tout au long de l'hiver, notamment en ce qui concerne la formation des cadres avec dans un premier temps une session chronométrage à St Crépin organisé par le Comité de Ski Alpes Provence, pour Lionel G., Fabrice P. et Sebastien O., formation qui vise à acquérir les compétences nécessaires afin de juger les performances d'un compétiteur et d'établir des classements.

Puis formation en ligne en suivant régulièrement des webinaires sur internet proposés par la Fédération Française de Ski sur les responsabilités et assurances, les règlementations des activités physiques et sportives et le recours aux entraîneurs indépendants, pour Virginie O.

Et enfin avec l'organisation d'une tombola géante, préparée en amont avec une distribution des carnets lors des inscriptions au Ski-club, et beaucoup d'investissements pour vendre les tickets de la part des jeunes et des parents, avec de nombreux beaux lots comme une trottinette, une TV XXL une enceinte JBL des séjours sur la station, des forfaits de ski..., tombola qui s'est concrétisée par un tirage au sort le samedi 22 février à la salle de la Rama, à la station et en direct sur les réseaux sociaux. Une belle rentrée financière pour le ski club. Bravo à Severine G. et Fabrice P. !

On notera la qualification et la participation aux Etoiles d'Or du 13 au 15 mars 2025 à Val Thorens (73) pour nos U12-U14, Elie, Emmanuel, Seiya, Giuliana et Louise. Suite à cette participation, Elie était qualifiée pour les Coqs d'Or qui se déroulaient cette année à l'Alpe d'Huez du 26 au 29 mars 2025. Des résultats encourageants pour des premières participations sur les circuits nationaux.

Vie Associative

La remise des prix du Comité de Ski Alpes-Provence pour cette saison 2024-2025 avait lieu cette année le 26 avril aux Orres.

Au classement général de la Coupe de Bronze, on notera principalement la 3eme place de Emma en U12 fille, Margot 7eme en U12 fille, Elie 8^{ème} en U14 fille.

Le Ski Club, quant à lui terminait 12^{ème} au classement général des Clubs de la Coupe de Bronze sur les 27 clubs que comporte le Comité de Ski Alpes Provence.



La saison s'est terminée avec le repas annuel du Ski Club le dimanche 04 Mai à la station. Un moment de convivialité et de partage que nous apprécions tout particulièrement et qui réunissait cette année environ quatre-vingt personnes.

Un grand Bravo à tous les jeunes des U8 aux U21, aux entraîneurs, aux bénévoles, à tous nos partenaires et aux membres du Bureau qui ont représentés fièrement les couleurs de notre Ski Club tout au long de l'hiver !

Vie Associative



A bientôt sur les skis !

Le Président du Ski Club
Sebastien Olmo

Ski Club
Reallon
Hautes-Alpes

<https://www.skiclubreallon.fr/>

Divers

Visite de Valérie ROSSI :

Entre deux sessions parlementaires et ses permanences, notre députée de circonscription et conseillère départementale, Valérie ROSSI, est venue passer une demi-journée sur notre commune.

Nous avons pu faire ensemble un bilan des projets aussi bien sur la commune qu'à la station.

Nous avons abordé le réaménagement de la Base de l'Isclé, la centrale hydroélectrique, le cimetière, la réhabilitation de l'ancienne école du bourg, le rachat de la ZAC, l'aménagement de la station, la nouvelle crèche, le poste de secours, les nouveaux bureaux, la réserve collinaire, les aides éventuelles qui peuvent se rattacher à toutes ces réalisations.

Nous avons abordé le sujet de la compétence eau qui restera aux communes, bref une discussion à bâton rompu.

Madame ROSSI s'est réjouie du dynamisme de la commune et se tiendra régulièrement au courant des diverses avancées.



Divers

SAINTE BARBE :

Ce samedi 1^{er} février s'est déroulé à Savines-le-Lac, la fête de la Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers.

Cette fête avait un caractère particulier cette année, puisqu'elle marquait le départ de Pierre CRAMPE, responsable du centre de Savines-le-Lac depuis 2005.

Un hommage très appuyé lui a été rendu par les différentes autorités présentes, auxquelles s'associe la commune de Réallon. Pierre devient aujourd'hui Adjoint volontaire au Chef de Groupement Territorial Nord.

Pour le remplacer, un binôme a été nommé en la personne de l'Adjudant-Chef Céline MIQUIGNION et de l'Adjudant Sylvain MARSEILLE, par ailleurs Conseiller municipal sur notre commune.

Bienvenue et bon courage à tous les deux.



Divers

LA REFORESTATION À REALLON



Le chef-lieu en 1924

Cela fait déjà plusieurs années que je suis installé dans le village et je ne me lasse pas de contempler ses paysages qui sont, chaque année qui passe, en constante évolution. Il n'y a pas que l'homme qui agit sur la transformation et le modelage paysager, la nature elle-même a son mot à dire, toujours... Lorsque l'on observe la carte postale de Réallon Chef-lieu ci-dessus, on est interpellé par l'absence de couvert forestier il y a un siècle.

Sur notre commune (comme bien d'autres en montagne) la déforestation a sévi durant de nombreuses années, celle-ci étant liée, entre autres, à la surpopulation dans la vallée. Cette surpopulation a eu comme voie de conséquence : une surexploitation et un surpâturage importants. Notons que la population de Réallon a atteint un peu plus de 1000 habitants au milieu du 19ème siècle ! Le bois (utilisé pour la construction, le chauffage et la cuisine) devenant de plus en plus rare, les réallonais se procuraient alors le bois dans la forêt mandementale du Morgon de l'autre côté de la Durance. Une corvée de bois qui pouvait prendre plusieurs jours étant donné l'éloignement de cette forêt. C'est dire si le bois était précieux. La photo ci-dessus montre à l'évidence l'absence de forêt sur la zone adret.

Divers

L'office des eaux et forêts (devenu Office National des Forêts en 1966) a œuvré de manière importante sur le versant adret de la commune surtout pour la stabilité des terrains, par le biais de son service de restauration des terrains de montagne (RTM). On peut encore apercevoir les traces de l'ancien « Chemin de ronde » se développant sur tout ce versant adret, mais aussi des pépinières permettant de produire les plants d'arbre in-situ (notamment sur le « cône » forestier au-dessus du village en rive gauche du torrent de la pisse). Cette action de l'homme s'appelle reboisement.

Le reboisement (artificiel) se fait désormais quasi totalement par plantation, très rarement par semis de graines, et consiste à mettre en place des plants élevés en pépinière sur un terrain nu ou déjà boisé préparé à l'avance ; lorsqu'il ne concerne (comme souvent le cas dans la commune) que des plants résineux on désigne cette opération « enrésinement ».

La reforestation quant à elle n'implique pas l'action de l'homme, elle s'opère de manière naturelle au contraire du reboisement. Disons que ses deux actions, reforestation et reboisement, sont complémentaires. Il est indéniable que le mode de vie actuel (dépendance moindre aux ressources de la « Terre locale », et réchauffement climatique) a bien favorisé cette reforestation. Celle-ci peut aussi engendrer des désagréments en rognant peu à peu l'espace pastoral des deux versants, cela représente une « lutte » permanente entre la nature et l'agriculteur/éleveur qui tente de préserver ces espaces de précieuses prairies.

La reforestation et le reboisement (quand celui-ci est bien fait) peuvent présenter divers bénéfices pour les écosystèmes, pour la stabilité des sols mais aussi être des ressources économiques non négligeables. Ce sont aussi potentiellement des puits de carbone (si la forêt ne brûle pas de manière répétée). Sans oublier enfin qu'ils peuvent amener une certaine aménité environnementale. A Réallon (tout comme dans l'ensemble du territoire français), la reforestation est en cours depuis de nombreuses années et tout porte à croire que celle-ci n'est pas prête de s'arrêter.



Photo prise du fort en 2000



Photo prise du fort en 2025

Juan ALVAREZ

Divers

Départ à la retraite de Mireille COULON :

Mireille COULON a fait valoir ses droits à la retraite, après 26 ans passés comme garde du Parc national des Écrins.

Elle était au poste sur le secteur de l'Embrunais, et plus spécialement sur Réallon, à tel point qu'elle s'y était installée en construisant sa maison. Elle est plus qu'intégrée à la vie du village, connue et appréciée de tous.

Mireille n'est pas un garde du parc habitant à Réallon, mais une Réallonnaise travaillant pour le parc. On la croisait, et sûr qu'on la croisera encore, sur les chemins, derrière son appareil photo ou ses jumelles. Mireille est avant tout une pédagogue, passionnant aussi bien les enfants, les classes d'écoles environnantes que les adultes lors de ses sorties organisées, les amis, les copains autour d'un casse-croûte.

Merci à Mireille pour tout. La commune a conscience de tout ce qu'elle te doit.
Au plaisir de te rencontrer par monts et par vaux.

Michel MONTABONE



Elle sera remplacée par Benoit GINESTE qui nous vient du Parc national du Mercantour.

Etat-Civil

Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à Théa PEYRON, fille de Elsa Paquet et Loïc Peyron, domiciliés au Méans, est née le 17 juin 2025.

Mariage :

Malvine LECOCQ et Rémi MARSEILLE se sont mariés le 30 mai à la mairie de Réallon. Rémi, agriculteur sur la commune est aussi Conseiller municipal. Malvine est professeure des écoles. Nous leur souhaitons le plus grand bonheur possible avec leurs deux bouts de choux, Arthur et Augustin.



Pacs :

- Véronique TERUEL et Patrick LEBRE.

Divers

Fête de la musique :



Dans le cadre de la fête de la musique, un chœur de femmes, Couleur Barber, et un chœur d'hommes, Parsiparla, nous ont proposé un concert dans l'église de Réallon. Les spectateurs en sont sortis ravis, dans ce lieu où l'acoustique se révèle remarquable.

Cérémonie du 8 mai :

Tous nos remerciements à Joseph PEYRON, notre ancien combattant, encore une fois présent lors de la célébration du 8 mai.

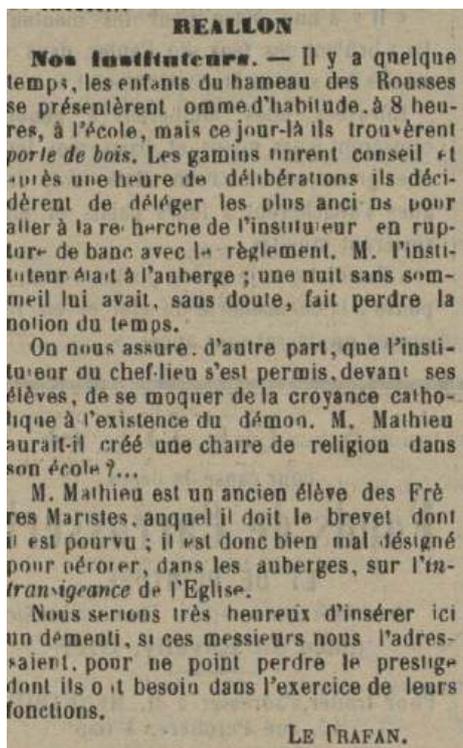
Après la lecture du discours du ministre des anciens combattants, une minute de silence a été observée et deux enfants de la commune ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

Merci à tous les participants à la cérémonie qui se sont réunis ensuite autour d'un apéritif offert par la commune.



Divers

Un bon quelques années en arrière :



Vue sur les réseaux sociaux, la nouvelle boîte de nuit des Gourniers : La Coupa Cabana !!!

Animation du Parc national des Écrins cet été :

- Les "RDV avec le Parc" (anciennement "RDV avec un garde" qui sont "rebaptisés" depuis cette année à l'échelle du Parc) : à la Chapelle St Marcellin les jeudis de 10h à 15h, du 17-07 au 21-08.
- Intervention Parc au festival Kids au sommet avec un stand + 1 animation insectes + 1 animation loup le vendredi 11 juillet.
- Un agent participera l'amontagnage du 14 juillet

Les jours d'ouverture du point d'accueil des Gourniers sont modifiés cet été : ouvert du dimanche au mercredi (fermé vendredi et samedi).

Du 1er juillet au 31 août comme d'habitude, et les horaires inchangés (10h-12h30 ; 14h30 - 18h).

- Exposition temporaire de cet été : "Le bouquetin des Alpes, mieux connaître pour mieux protéger" (accessible aux jours et horaires d'ouverture du point d'accueil).

Divers

Rappel :

Nous rappelons que les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable...) peuvent directement être réalisées en ligne sur le site :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>

Recensement militaire.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Mairie de Réallon – 2098 Charrière des Gourniers – La Place – 05160 Réallon

Tél. 04.92.44.23.93 – secretariat@reallon.fr – <http://www.reallon.fr>

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Services de la mairie :

Ouverture au public de la Mairie : le mardi et le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

Directeur de publication : Michel MONTABONE

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : J.ALVAREZ, EFS, S. CHARRIOT, B. COMBAL, A.GLEIZE, K. THIRION, Mairie de Réallon, Y. MARTIN, M. MONTABONE, Parc National des Ecrins, J-M ROUX-SIBILON. E.ROUX

Photos : J.ALVAREZ, S. CHARRIOT, Club du Mourre Froid, B. COMBAL, Comité des fêtes de Réallon,, S. MEYER, M. MONTABONE,, Réalronron, Ski Club de Réallon, K. THIRION.